



GRANDIR DIGNEMENT

LETTRE D'INFORMATION

AUTOMNE 2014

L'association **GRANDIR DIGNEMENT** intervient à l'international auprès des mineurs en détention, et plus particulièrement à Madagascar où ont lieu la majorité de nos actions. Nos interventions **se basent sur la Convention Internationale des Droits de l'Enfant** et s'attachent à garantir le **respect de la dignité humaine en milieu carcéral**. Car quels que soient les actes commis, quels que soient leurs lieux ou leurs modes de vie et quelles que soient leurs origines, ces enfants ont des droits. Ces **droits**, tout comme les droits de l'homme, ne se méritent pas, ne sont **pas soumis à condition et ne sont pas négociables**. A l'heure actuelle, notre association est présente quotidiennement au sein de plusieurs établissements pénitentiaires malgaches. Ainsi, **environ 250 jeunes âgés de 8 à 18 ans** sont suivis sur le plan scolaire/professionnel, éducatif, médical, alimentaire et judiciaire. Nous améliorons aussi les lieux de détention lorsque cela s'avère nécessaire. Parallèlement, nous mettons en œuvre des actions visant aux bonnes pratiques judiciaires comme par exemple la **mise en place de mesures alternatives à la détention**, telles que les libertés surveillées.

Quoi de neuf dans la région Diana ? ...

Désormais en poste depuis une année, l'équipe présente dans la région Diana, a pu mettre en place un certain nombre d'activités au sein de la maison centrale de Diego Suarez et du centre de rééducation de Joffreville :

Les formations professionnelles

Les mineur(e)s incarcéré(e)s à la maison centrale de Diego Suarez ont désormais accès à plusieurs formations professionnelles, à savoir :

- **Vannerie**
- **Création de mortier**
- **Création de bijoux en aluminium**
- **Atelier de tissage et de broderie**
- **Agriculture**
- **Phytothérapie (médecine par les plantes) en fonction de la saison des pluies à Joffreville.**



Tissage à la MC Diégo



Mortier fait par les jeunes MC Diégo



Atelier de vannerie MC Diégo



Agriculture au centre de rééducation

Grandir avec dignité, c'est aussi pouvoir être acteur de son propre développement. En ce sens, Grandir Dignement donne **l'opportunité aux enfants incarcérés de participer directement à l'amélioration de leurs conditions de vie**, en visant :

- Une autonomie alimentaire et un accès à une alimentation plus variée répondant à leurs besoins nutritionnels grâce à la formation en agriculture.
- Un accès à des soins gratuits à travers une formation à la santé et à l'utilisation de plantes médicinales.
- La vente de produits issus de l'artisanat, dont les bénéfices permettront la mise en place de nouvelles activités.

Afin de valoriser les jeunes dans leur travail, **l'artisanat confectionné en prison a été exposé à plusieurs reprises**, comme ici à l'Alliance Française de Diego Suarez :



Scolarisation et soutien scolaire

Grandir Dignement dispense **des cours d'alphabétisation, des leçons de mathématiques et de français**. Les jeunes peuvent également bénéficier d'un **accompagnement scolaire adapté**, qui leur permet de préparer des examens scolaires.



Cours dispensés au Centre de Rééducation de Joffreville



Suivi scolaire à la Maison Centrale de Diego Suarez

Activités pédagogiques

Grandir Dignement organise quotidiennement des activités pédagogiques à travers des ateliers sportifs et artistiques (danse, musique, théâtre, slam, dessins, ...).



DANSE - Maison Centrale Diégo Suarez



MUSIQUE - Maison Centrale Diégo



THÉÂTRE - Maison Centrale Diégo Suarez



ACTIVITÉ LUDIQUE - Maison Centrale Diego Suarez



ACTIVITÉ SPORTIVE - Tournoi de foot organisé entre les jeunes -Centre de rééducation de Joffreville

Journée Mondiale de l'enfant Africain

Le Samedi 14 juin 2014, Grandir Dignement a organisé un évènement majeur à l'Alliance France de Diego Suarez, en présence d'environ 250 personnes :

Cette manifestation a donné lieu à :

- Une exposition d'objets d'artisanat malgache produits par les mineurs en détention,
- Une conférence proposée et animée par les mineurs de la Maison Centrale et d'une école partenaire,
- Une représentation d'une œuvre théâtrale produit par les mineurs en détention,
- Une exposition photographique réalisée par les mineurs incarcérés et intitulée : « La prison vue par les enfants incarcérés »,
- Un débat avec le public autour des questions de la délinquance et de la réinsertion.

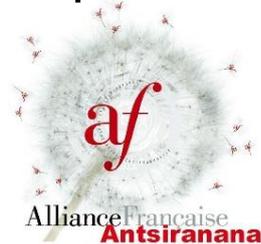
Le grand public a apprécié et les retombées médiatiques furent positives.

Jace au centre de rééducation de Joffreville

Jace, un « graffiti-artiste » français vivant à la Réunion et très connu pour ses gouzous (petits bonhommes jaunes), est venu passer un moment avec les jeunes du centre de rééducation de Joffreville. Il a laissé de jolies traces de son passage **en faisant des murs de prison, des fenêtres par lesquelles les enfants voyagent**



Graffiti de JACE au centre de rééducation de Joffreville



Cet évènement a pu être possible grâce à l'Alliance Française de Diego-Suarez

Réalisation d'un court métrage d'animation



Dans le cadre d'une collaboration avec le collectif Zonzon, un **court métrage d'animation a été réalisé par les enfants incarcérés** à la maison Centrale de Diego Suarez. Ce film donne une vision poignante de l'incarcération à travers l'histoire d'un petit garçon qui commet un vol pour nourrir son meilleur ami... L'œuvre est visible sur la plateforme Vimeo : <http://vimeo.com/97312210>

Sortie exceptionnelle pour les jeunes du centre de rééducation.

Derrière les barreaux, du sable fin et chaud!

A l'occasion du 25^e anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, le 20 novembre dernier, une sortie à Ramena, un village de pêcheur, a été organisée pour les jeunes du centre de rééducation de Joffreville. Cette journée s'est déroulée autour d'activités sportives (olympiades) et a rassemblé les jeunes, le personnel pénitentiaire et l'équipe de Grandir Dignement.



Grandir Dignement souhaite remercier particulièrement les assurances Ny Havana qui ont soutenu cette journée en prenant en charge les déplacements des jeunes, de l'équipe de Grandir Dignement ainsi que ceux de l'administration Pénitentiaire.



... Et sur la région de Tana ?

Mise en place du système de libertés surveillées

En juillet 2014, Grandir Dignement a inauguré le lancement officiel des mesures de libertés surveillées.

Ce système de peine alternative s'applique pour des jeunes ayant commis des délits mineurs (vol, bagarre, avortement, escroquerie, abus de confiance). Les jeunes bénéficiant de cette alternative à l'emprisonnement sont soumis à des contrôles réguliers : une rencontre hebdomadaire est organisée avec un éducateur de Grandir Dignement et un rapport est établi.

De plus, le mineur et sa famille sont convoqués chaque mois par le magistrat afin de suivre l'évolution de sa situation. A ce jour, après 2 mois de lancement des mesures de libertés surveillées, on **dénombre 8 ordonnances** aux fins de liberté surveillée délivrés par le juge. Aussi, nous espérons pouvoir généraliser ce système à l'échelle régionale, puis nationale.

Les projets en cours...

Etats des lieux à l'échelle nationale des conditions de détention des mineurs.

Dans le cadre de son état des lieux, Grandir Dignement a pu évaluer les conditions de vie des mineurs incarcérés dans 40 établissements pénitentiaires (26 Établissements Pénitentiaires visités par notre équipe + 4 établissements où nous sommes déjà présents + 10 Maisons Centrales évaluées par nos partenaires). Dans cette démarche, Grandir Dignement est animé d'un état d'esprit constructif et sincère qui accompagne les efforts des autorités publiques vers un système pénal et carcéral plus adapté à la prise en charge des mineurs en conflit avec la

loi. Notons également que durant cette étude, une attention particulière a été donnée aux enfants en bas âge accompagnant leurs mères incarcérées.

Le but de cette étude sur la détention des mineurs est de proposer aux autorités et aux acteurs juridiques, pénitentiaires et associatifs, une base stratégique facilitant l'identification des problématiques actuelles. Ainsi, il sera possible de soutenir de meilleures pratiques tout en pérennisant des alternatives concrètes déjà existantes.

Organisation du Séminaire : « Agir auprès des personnes mineures incarcérées » du 24 au 28 novembre 2014

Suite à cet état des lieux, il était important de pouvoir proposer aux acteurs intervenants en milieu carcéral, une formation à l'accompagnement des mineurs en milieu carcéral et à la prévention concernant les tortures et les maltraitances. Pour ce faire, un

séminaire a été organisé du 24 au 28 novembre 2014, réunissant des membres de la société civile et de l'Administration Pénitentiaire autour d'ateliers participatifs afin d'améliorer concrètement la prise en charge des mineurs incarcérés à l'échelle nationale.

Spectacle exceptionnel proposé par les jeunes incarcérés

Le vendredi 03 octobre, trente jeunes en détention ont eu l'immense joie de se produire sur scène. Leur pièce de théâtre « Le songe de Misa » a été choisi pour inaugurer la Journée du Volontariat Français. Et c'est dans la grande salle de L'institut Français de Madagascar, devant plus de 300 personnes, qu'ils ont joué et retranscrit en

théâtre, musique et danse, leur vision de l'avenir de la Grande Île à la lumière du passé et sous le ciel du présent. **Merci à tous ceux qui étaient présents!**



Création du siège social en France :

Afin de développer nos activités et d'élargir nos actions de plaidoyer à l'international, il a été décidé en concertation avec la direction et le conseil d'administration de restructurer le siège social de l'association afin de le rendre plus opérationnel. Depuis octobre 2014, le bureau de Grandir Dignement vous ouvre ses portes du lundi au vendredi de 9h30 à 18h au 96, rue de Laxou, 54000 Nancy.

L'équipe en France se compose d'un conseil d'administration, d'un coordinateur général, d'une responsable des services généraux et logistique et d'une coordinatrice du développement. Une équipe de bénévoles est également active et prépare nos futures campagnes de sensibilisations. Pour plus d'informations ou pour participer bénévolement à nos actions : info@grandirdignement.org



Notre bureau est au 1^{er} étage

Soirée de soutien exceptionnelle en Moselle !

Le 27 septembre 2014, le conseil d'administration a organisé une soirée exceptionnelle à Grosbliederstroff en Moselle. Une dîner a été organisé, suivi d'un mémorable **concert de rock celtique** animé par le groupe les Slinky Boys !



Le lycée Don Bosco de Lyon se mobilise pour Grandir Dignement



Le lycée de Don Bosco à Lyon se mobilise durant les périodes de fêtes et encourage ses étudiants à confectionner les objets artisanaux qui seront vendus lors d'un grand marché de Noël au sein de l'établissement dans la semaine du 15 au 19 décembre. **Un grand merci à eux pour leur investissement !**

Communication:

Dans les 3 derniers mois, **les activités de Grandir Dignement a été relayé dans plusieurs médias** en France et à Madagascar :

- Médias malgaches : Télévision, journaux nationaux et régionaux
- Le reportage des Poussins :

Les poussins sont une famille de voyageurs ! Ils ont déjà traversé l'Afrique en couple et à pied mais c'est maintenant en famille qu'ils vont parcourir Madagascar en charrette tractés par des zébus... ils ont également un documentaire destiné à la télévision sur Grandir Dignement. Pour plus d'informations, vous pouvez suivre leur blog :

<http://madatrek.com/madatrek/grandir-dignement/>



Hélène et David avec Sonia Poussin

- A lire également, le blog de Bruno des Baumettes, l'un des détenus les plus lus de France : <http://brunodesbaumettes.overblog.com/2014/06/madagascar-association-grandir-dignement-en-faveur-des-mineurs-incarceres.html>
- Deux articles parus dans le Républicain Lorrain
- Enfin, Grandir Dignement est intervenu dans l'émission « Le téléphone sonne » sur France Inter à l'occasion du 25^e anniversaire de la convention des Droits de l'Enfant.
- Un article dans le N°50 du magazine PASSE-MURAILLE édité par le GENEPI

Partenariat :

Fondation Air France

La fondation a alloué un budget de 6'000€ à l'association dans le cadre de son projet de réhabilitation du quartier pour mineurs de la maison centrale de Diego-Suarez. Grâce à cette subvention, un nouveau quartier mineur va être aménagé avec un accès à des dortoirs plus spacieux, à un système d'eau et d'assainissement approprié et à un local dédié aux activités éducatives et scolaires. Un grand merci à la fondation Air France pour leur soutien.



“DES VILLAGES ET DES HOMMES”

Association de soutien international à Madagascar

Des Villages et Des Hommes

L'association DVDH nous apporte son soutien financier pour les volets d'assistance médicale et alimentaire. Leur confiance nous est très précieuse.

Pêche et Froid Océan Indien

L'association PFOI a accepté de faire des dons ponctuels de boîtes de thon afin de diversifier les apports alimentaires des jeunes de la région Diana

Cœur et conscience

Grandir Dignement est en partenariat médical avec l'association Cœur et Conscience. Les jeunes de la région Diana peuvent venir en consultation dentaire dans le cabinet de l'association et avoir accès à des soins dentaires de qualité. Merci pour eux !



Mais aussi...



Parrainage:

DANAKIL

Le groupe de musique DANAKIL est officiellement le parrain de Grandir Dignement depuis le 25 novembre 2014 !

Avec des textes plein de poésie consciente et d'engagement citoyen, Danakil traverse les années et les frontières depuis les années 2000. Porteur d'un message de paix et d'éveil collectif, la musique de Danakil nous transporte autour du monde et embarque maintenant les enfants incarcérés avec eux.

C'est un bonheur pour ces jeunes en prison et pour toute l'équipe de Grandir Dignement d'être représenté par ce groupe qui mêle talent et humilité. Le groupe s'est montré très sensible aux actions menées par Grandir Dignement et souhaite y apporter son soutien.

C'est le début d'une belle collaboration . . .



Plaidoyer

A l'heure actuelle, la peine de mort est encore prononcée envers des enfants dans plusieurs pays. Cette situation n'est pas acceptable. Nous ne pouvons pas laisser ces enfants se faire pendre ou fusiller suite à une décision de justice. Les lois qui autorisent cela doivent évoluer. Seule une pression internationale peut changer la donne. Aussi notre devoir en tant qu'association de défense des droits de l'enfant en milieu carcéral est de lutter contre ces pratiques et de mobiliser l'opinion publique ainsi que les acteurs politiques, économiques et diplomatiques.

Ce travail passe avant tout par des campagnes de sensibilisation à grande échelle.



Témoignages



Hélène :

Chers amis,

Je ne peux m'empêcher en premier lieu de donner la parole à tous ces mineurs, trop souvent oubliés, stigmatisés et invisibles. C'est pourquoi, je voudrais vous relater cette petite anecdote :

Le vendredi 03 octobre, trente jeunes en détention ont eu l'immense joie de se produire sur scène. Leur pièce de théâtre « Le songe de Misa » a été choisi pour inaugurer la Journée du Volontariat Français. Et c'est dans la grande salle de L'institut Français de Madagascar, devant plus 300 personnes, qu'ils ont joué et retranscrit en théâtre, musique et danse, leur vision de l'avenir de la Grande île à la lumière du passé et sous le ciel du présent.

A la fin de la pièce, alors que le public fait une vraie ovation pour nos jeunes, l'un d'entre eux s'avance vers l'équipe d'éducateurs et dit, les yeux pétillants :

« Vous avez vu, ils (le public) se sont levés pour moi... Ils se sont levés... ». Ces quelques mots transcrivent toute l'action de notre association.

Oser se lever et s'indigner devant les manquements aux droits humains,
Oser se lever pour prendre le risque de l'aventure éducative, croire en ces jeunes, croire en leurs qualités, leurs compétences et leurs avenir.
Oser se lever tout en sachant que devant l'immensité des difficultés, notre action n'est qu'une goutte d'eau.

Marie

Voici le témoignage de Marie, éducatrice, qui découvre l'action de Grandir Dignement et les jeunes de la Maison Centrale Antanimora à Antananarivo:

Premier jour dans cet environnement si particulier... des visages de jeunes endurcis par le poids de la souffrance, jeunes marqués par la misère, la mise à l'écart, par le fait d'avoir grandi trop vite, mais qui pourtant, chantent, main sur le cœur et chapeau à la main, l'hymne de leur pays dont ils sont si fiers. Jeunes emprisonnés Mais jeunes debout, jeunes souriants, jeunes aimants, jeunes qui en veulent, jeunes qui, autant qu'ils le peuvent, aspirent à grandir dignement



Greg

Selon l'Unicef, qui reconnaît que ce chiffre est probablement bien en deçà de la réalité, il y aurait dans le monde 1,1 millions d'enfants dans les geôles du monde.

Des millions d'enfants **enfermés et privés de leurs droits** fondamentaux, des millions d'enfants régulièrement **maltraités** ou **torturés**, des millions d'enfants **sans voix, qui oubliés par les médias**, ne peuvent **ni revendiquer, ni témoigner**.

Mais aussi, des millions d'enfants plein de **potentiel et de rêves** qui **aspirent à grandir dignement**,

Et surtout des millions d'enfants **qui ont soif de vivre et d'exister**.

Grandir Dignement ne peut pas venir en aide à tous ces enfants incarcérés, mais **se mobilise pour que leurs droits ne soient pas ignorés**. En portant leurs paroles auprès d'un grand nombre de citoyens, de représentants institutionnels et de décideurs politiques, Grandir Dignement s'attache à ce que leurs témoignages et leurs revendications trouvent un écho au-delà des murs de la prison.

Aujourd'hui, certains pays pratiquent encore la peine de mort sur des enfants. C'est inacceptable, mais il n'y a pas de fatalité en matière juridique. Les textes peuvent évoluer, des ordres peuvent être donnés et ces pratiques peuvent un jour disparaître. Nos actions se basent sur la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, qui est un texte fondateur et majeur pour l'humanité. Le droit international est de notre côté, mais ce qu'il nous faut, c'est la voix des citoyens et la mobilisation de la communauté internationale.

Ce qu'il nous faut, c'est aussi votre voix et votre action ! Parlez-en autour de vous, sensibiliser votre entourage, appeler vos proches à agir concrètement à travers un don, participer à nos campagnes de sensibilisation...ainsi, vous donnerez une voix à ces enfants bâillonnés !

Contact

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter : info@grandirdignement.org

Au siège social :

Contacter Gregory CRON-KOTZAMANIDIS:
gregck@grandirdignement.org

96, rue de Laxou. 54000 Nancy

Tel : 07 82 58 60 08

Pour le conseil d'administration:

6, rue du rempart. 57520 Lixing les Rouhling

Jean-Jacques Hauck : 06.11.75.47.17

Jean Marie Muller : 06.12.26.40.67

Siège Madagascar

Espace DERA Lot près VA 26 Tsiadana

101 Antananarivo Madagascar

+261 34 98 991 97

contact@grandirdignement.org

Délégation Montpellier

Mathilde Roux : 0616601688

mathi.roux12@gmail.com

AGIR

**Comment aider ces enfants
en prison ?**

FAIS UN DON !

**C'est une action concrète
pour un soutien direct !**

A travers votre don, vous apportez également votre voix à la cause des enfants incarcérés et condamnés à mort.

Dans le cadre de notre financement européen, Grandir Dignement a l'obligation d'être audité chaque année, ce qui réduit considérablement le risque d'une mauvaise gestion financière. Chaque centime reversé est suivi. Son utilisation est contrôlée et respectée car votre don est le fruit de votre engagement à nos côtés.

1/ Dons par chèque

Libellez votre chèque au nom de GRANDIR DIGNEMENT et envoyez-le à : Association Grandir Dignement – 6 rue du rempart 57 520 Lixing les Rouhling - France (Dons ouvrant droit à une déduction fiscale)

2/ Coordonnées bancaires

Code Banque	Code Agence	Numéro de compte	Clé RIB	DEVISE
10278	05611	00020210301	13	EUR

Merci d'indiquer votre nom dans le libellé du virement et de nous communiquer vos coordonnées postales par e-mail à contact@grandirdignement.org pour l'édition de votre reçu fiscal. Vous êtes une entreprise ou un particulier souhaitant nous aider en mettant en place des actions de bienfaisances et de solidarité, contactez-nous par e-mail

N'oubliez pas que votre reçu fiscal couvre 66% du montant de votre don, par exemple, un don de 10€ ne vous coûte en réalité que 4.4€ !

Vous pouvez également mettre en place un DON REGULIER pour Grandir Dignement en demandant un virement mensuel ou trimestriel à votre banque.



MERCI